LE GAZ NATUREL ET LE BIOGAZ POUR MOINS DE CO_2 GRÂCE AU GAZ NATUREL : BONS EXEMPLES DE L'ÉCONOMIE

AGENCE DE L'ÉNERGIE
POUR L'ÉCONOMIE
AEnEC

CLIMAT : L'ÉCONOMIE AGIT

MADAME, MONSIEUR,
CHERS CLIENTS ET CHÈRES CLIENTES,

La Suisse s'est fixé d'ambitieux objectifs de lutte contre le changement climatique. Par leur engagement, les entreprises ont contribué de longue date à ce que ces objectifs soient atteints. L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) accompagne actuellement plus de 3700 entreprises qui ont évalué avec son aide le potentiel de réduction de leurs émissions et d'amélioration de leur efficacité énergétique. En conséquence, elles se sont fixé des objectifs individuels, qu'elles se sont formellement engagées à atteindre dans le cadre d'une convention d'objectifs.

Pour appliquer une telle convention conclue avec l'appui de l'AEnEC, les entreprises mettent en œuvre des mesures d'amélioration rentables, à courte durée de retour sur investissement, qui leur sont favorables tout en bénéficiant au climat. En outre, la Suisse dispose d'un cadre légal qui prévoit le remboursement de la taxe sur le CO_2 pour les entreprises de certaines branches qui peuvent faire valoir une convention d'objectifs dûment conclue.

En passant au gaz naturel ou au biogaz comme principal agent énergétique, de nombreuses entreprises ont réduit considérablement leurs émissions de CO_2 et tenu leurs engagements. Le biogaz permet d'améliorer encore l'impact positif sur le CO_2. Les exemples présentés ici illustrent comment ces entreprises ont pu satisfaire à leurs objectifs annuels.

Si vous êtes vous aussi assujettis à la taxe sur le CO_2, que vos frais énergétiques sont d'au moins 50 000 francs par an et que vous n'avez pas encore conclu de convention d'objectifs, vous serez entre de bonnes mains à l'Agence de l'énergie pour l'économie. Prenez contact avec nous pour en savoir plus sur la gestion de l'énergie proposée par l'AEnEC.

Cordialement,

DANIELA DECURTINS
Directrice de l'ASIG, Zurich
decurtins@erdgas.ch

ARMIN EBERLE
Directeur de l'AEnEC
armin.eberle@enaw.ch

P.S. : Découvrez sans attendre quelles économies vous pouvez réaliser et si vous avez droit au remboursement de la taxe sur le CO_2 : www.aenec.ch/agir

L'AENEC EN CHIFFRES

290 000
TONNES DE CO_2 RÉDUITES

1570
GWH D'ÉNERGIE ÉCONOMISÉES

330
MILLIONS DE FRANCS ÉCONOMISÉS AU TOTAL

3700
ENTREPRISES PARTICIPANTES

100
CONSEILLERS AENEC EXPÉRIMENTÉS À L'ŒUVRE

15
ANS D'EXPÉRIENCE

ACTIFS
Des entreprises fières de leur performance énergétique :
www.aenec.ch/actifs
04/2015

BIGLER SA : FROID ET ÉNERGIE EFFICACES DANS L'INDUSTRIE CARNÉE

Bigler SA collabore avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) depuis le début. Cette entreprise familiale du canton de Berne a arrêté des mesures globales et ciblées d'amélioration de son efficacité énergétique afin de générer de larges économies pendant la nouvelle période de conventions d'objectifs.

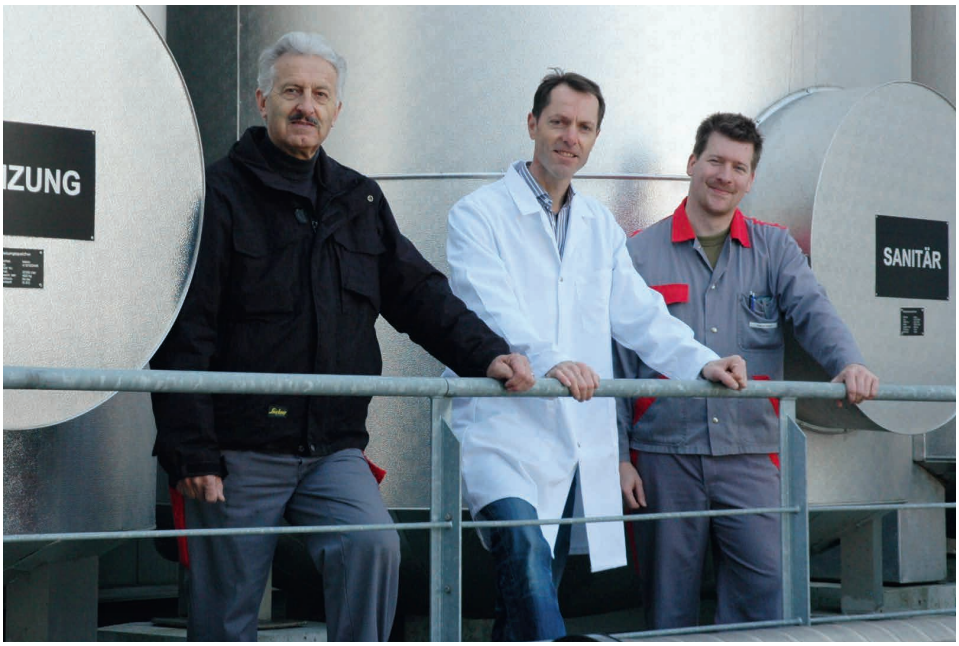

« L'équipe Énergie » de Bigler SA (de gauche à droite) : Kurt Oppliger (chef de projet), Markus Bigler (CFO) et Pascal Nagel (chef de projet Technique du bâtiment).

Avec ses 600 collaborateurs et ses cinq sites de production à Büren an der Aare, Lyss et Lugano, Bigler SA est un des premiers producteurs suisses de viande. Son assortiment compte plus de 1500 références, de la viande fraîche à la charcuterie en passant par les sandwiches et les plats traiteur.

200 000

FRANCS DE TAXES ÉCONOMISÉS

Bigler SA fournit une gamme complète de produits à des bouchers-charcutiers, des grossistes et des détaillants indépendants. Malgré ces chiffres impressionnants, elle se voit comme une société familiale classique, avec une culture d'entreprise spécifique : les décisions sont prises rapidement, les dirigeants sont à l'écoute et les portes restent ouvertes, même si au vu des effectifs, on devrait plutôt parler d'une famille élargie, comme le souligne Markus Bigler. Ce diplômé en gestion a rejoint l'entreprise de ses parents il y a vingt ans. Il s'occupe à présent des finances, du personnel et de l'informatique. Huit des dix actionnaires sont actifs dans la SA, le doyen étant Jürg Bigler, qui la dirige depuis 40 ans.

MISSIONS ACCOMPLIES

Directeur financier, Markus Bigler tient absolument à consommer peu, même s'il n'est pas expert, comme il l'admet sans ambages, et que la gestion énergétique ne figure pas explicitement dans le descriptif de son poste : « Thomas Pesenti, le modérateur de l'AEnEC, m'a contacté en 2004 et il m'a convaincu. Désormais, nous nous voyons une fois par an et nous échangeons régulièrement des courriels. M. Pesenti nous montre surtout comment agir de manière optimale en respectant la réglementation. Il nous a largement aidés à analyser nos mesures et indicateurs dans le cadre de l'audit de mise en œuvre, et il a effectué seul la plupart des travaux préliminaires et de suivi sur mandat de Bigler SA. » En décidant de passer au gaz naturel dans trois de ses cinq sites, la SA a respecté les exigences de réduction des émissions de CO_2 tout en économisant quelque 200 000 francs de taxes entre 2008 et 2013 et en vendant à la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO_2 (KliK) des résultats excédentaires pour un montant similaire. Les mesures prises ont permis de diviser pratiquement par deux les émissions corrigées de la croissance.

LA DEUXIÈME MANCHE

Plusieurs compresseurs ont été remplacés ces dernières années. Les nouveaux appareils ont été choisis en fonction de leur efficacité énergétique, et les nouveaux ateliers construits selon des normes modernes. Bigler SA a décidé d'aller encore plus loin : le renouvellement complet des installations de réfrigération et des autres installations techniques à Lyss donnera un nouveau souffle à sa gestion énergétique. La direction du projet insiste sur une vision globale. Outre l'isolation optimale et le recensement consciencieux des exigences pour les utilisateurs, l'on effectue des relevés mobiles préalables afin de vérifier la pertinence d'une unité supplémentaire de récupération de chaleur et d'une chaudière au gaz, l'objectif étant d'accroître l'efficacité énergétique de l'entreprise et de faire baisser à la fois la facture énergétique et les investissements. « Je pense que nous sommes sur la bonne voie : ces projets ambitieux nous permettront d'atteindre nos objectifs », ajoute M. Bigler, convaincu. Pour bénéficier le cas échéant d'appuis financiers, la SA a d'ores et déjà pris en contact avec ProKilowatt et avec la fondation Klik et son programme de froid efficace.

ET CE N'EST PAS TERMINÉ !

L'expérience de Lyss a permis à l'entreprise de tirer d'autres enseignements. Tous les sites sont donc en cours d'analyse. Dans la foulée, un système de mesure global et un « agile cockpit » seront →

déployés pour identifier les économies d'énergie potentielles. « Jusqu'à présent, nous volions presqu'à l'aveugle en matière de consommation. Nous ne constations les fluctuations de notre consommation de courant et d'eau qu'après coup et sans les comprendre. Cela devrait changer rapidement. Je suis persuadé que d'ici deux à trois ans, nous aurons fait d'énormes progrès en termes d'efficacité énergétique. Notre facture diminuera encore fortement pendant la nouvelle période de convention d'objectifs. Nous entendons faire des économies tout en préservant notre planète, ce qui rejoint entièrement la philosophie de Bigler SA : réussir de manière durable dans le temps et pour l'environnement. »

→ www.bigler.ch

À VOUS LES ÉCONOMIES

Grâce à l'AEnEC, Bigler SA économise de l'énergie et des coûts. Toute entreprise peut réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO_2 en prenant des mesures rentables pour améliorer sa performance énergétique. Pour exploiter vous aussi pleinement le potentiel de votre entreprise, prenez contact avec nous.

+41 32 933 88 55
info@enaw.ch

MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE SUR LES GROS CONSOMMATEURS DU CANTON DE BERNE

Les entreprises dont la consommation annuelle dépasse 5 GWh pour la chaleur ou 0,5 GWh pour l'électricité sont considérées comme de gros consommateurs. En vertu de la loi sur l'énergie du canton de Berne, les gros consommateurs sont tenus de procéder à une analyse de leur consommation d'énergie et ils peuvent ensuite avoir l'obligation de prendre des mesures d'optimisation de leur consommation. Les exigences légales sont remplies pour l'entreprise qui a conclu une convention d'objectifs universelle (COU) avec l'AEnEC. La COU prend en compte le fonctionnement d'une entreprise et de son exploitation : l'entreprise peut atteindre ses objectifs d'efficacité énergétique en prenant des mesures d'amélioration qu'elle détermine elle-même.

Entretien avec Markus Bigler

« PARTICIPER À L'AENEC VOUS AIDE À MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE. »

Le végétarisme met-il en péril vos activités ?
La demande de produits végétariens augmente mais la consommation de viande par habitant est stable depuis des années. Il n'y a donc pas de raison de nous inquiéter au sujet des carnassiers. Ceux qui vont faire leurs courses à l'étranger nous préoccupent davantage. Même avant la dernière envolée du franc, un sixième de la viande consommée en Suisse était achetée à l'étranger, ce qui équivaut au total à un milliard de francs environ. Au vu du prix élevé des matières premières suisses, de nos normes strictes en matière de sécurité alimentaire et de bien-être animal, ainsi que de nos frais de personnel nettement plus lourds, nous ne luttons pas à armes égales. Sans parler des exportations, quasi exclues.

Vous transformez des animaux entiers. Est-ce que certains morceaux ne se vendent pas ?
La consommation a évolué. Avant, les tripes étaient un mets de choix. Aujourd'hui, ces morceaux pourtant délicieux n'aboutissent plus que dans les assiettes des amateurs. En outre, malgré les nombreuses émissions de cuisine télévisées, rares sont les gens qui savent préparer une viande ou qui prennent le temps de le faire. Nous profitons de cette tendance pour émincer et épicer nos produits, voire pour les précuire afin d'en faire des produits pratiques. Ainsi, nos ateliers génèrent une plus grande valeur ajoutée. En charcuterie, nous travaillons aussi des morceaux de moindre valeur financière afin de nous assurer un bilan équilibré au niveau des matières premières.

MARKUS BIGLER
CFO
Bigler SA

Vous collaborez avec l'AEnEC depuis longtemps. Qu'en pensez-vous ?
A posteriori, je suis fier de collaborer avec l'AEnEC depuis 2004 déjà. Nous bénéficions du remboursement de la taxe sur le CO_2 et de la vente de nos résultats excédentaires. Cette collaboration nous permet de mieux comprendre l'efficacité énergétique. Et comme nous collaborons avec l'AEnEC, l'article sur les gros consommateurs du canton de Berne ne génère aucun surcoût pour nous.

COMMENT REMPLIR LES EXIGENCES DU CANTON DE BERNE

1. Annonce au canton de Berne de la variante choisie
2. Après le choix de la COU, inscription au modèle PME ou au modèle Énergie
3. Relevé des données énergétiques et des potentiels, saisie au moyen de l'outil de l'AEnEC relatif à la convention d'objectifs, élaboration des objectifs chiffrés et contrôle de plausibilité par l'AEnEC
4. Audit par des auditeurs indépendants désignés par la Confédération
5. Établissement de la version finale de la COU par l'AEnEC
6. Signature de la COU par l'entreprise et par l'AEnEC
7. Suivi annuel de la consommation d'énergie et des mesures engagées par rapport aux objectifs d'économie convenus

ACTIFS
Des entreprises fières de leur performance énergétique :
www.aenec.ch/actifs
08/2013

CAVELTI SA : PRODUITS SANS INCIDENCE SUR LE CLIMAT ET PRODUCTION À BONNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Cette imprimerie de la ville saint-galloise de Gossau va réduire sa consommation d'énergie de 23 % et économisera de la sorte 20 000 francs chaque année. En outre, sa participation au modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) lui permet, en tant que gros consommateur d'énergie, d'être dispensée de certaines prescriptions cantonales de détail.

Au service de ses clients à Gossau (SG) depuis 1880 : l'imprimerie Cavelti SA.

Andreas Cavelti, directeur de l'imprimerie Cavelti SA, l'admet tout de go : « Il est impossible d'imprimer sans consommer des ressources. » C'est pourquoi il trouve juste de compenser les émissions de CO_2, ce que son entreprise fait depuis deux ans. Ayant alors adhéré au réseau myclimate, elle produit depuis sous le label « climatiquement neutre », c'est-à-dire sans incidence sur le climat. Les contributions versées pour le label sont investies dans des projets qui, partout à travers le monde, réduisent directement les émissions de gaz à effet de serre. Néanmoins, cette forme de compensation – si utile soit-elle – rappelle à M. Cavelti le commerce des indulgences pratiqué jadis : « On commet un péché, mais on se rachète. » Il a donc entrepris de balayer lui-même devant la porte de sa société familiale : il y a bientôt dix ans, l'exploitation s'est pliée à la norme ISO 14001 de management environnemental. Cette certification passe par des bilans écologiques et un relevé d'indicateurs environnementaux. L'inscription au modèle PME de l'AEnEC s'est imposée comme étape suivante. Elle permet, à prix prévisible, de cerner le potentiel d'augmentation de l'efficacité et de l'exploiter de manière économique et rentable avec l'aide de conseillers externes.

GROS CONSOMMATEUR CANTONAL

« Les facteurs influençant le plus fortement notre rentabilité ne sont de loin pas les coûts de l'énergie, mais avant tout les charges de personnel et les décisions d'investissement. L'avantage économique, que nous apprécions, n'est donc pas notre principale motivation, affirme M. Cavelti. Il s'agit plutôt pour nous des valeurs traditionnelles que notre entreprise familiale souhaite bien sûr diffuser, mais aussi vivre concrètement. C'est une question d'attention portée à l'utilisation des ressources comme à la qualité des processus de production et des produits. »

La société Cavelti a donc décidé, avec le soutien de l'AEnEC, d'analyser en profondeur sa consommation d'énergie et de la réduire davantage encore. De plus, en tant qu'entreprise consommant plus d'un demi-gigawattheure d'électricité par année, elle relève de l'article sur les gros consommateurs dans le canton de Saint-Gall. L'AEnEC travaille en étroite collaboration avec les cantons qui ont introduit cet article spécifique pour les gros consommateurs. C'est un avantage pour les entreprises qui participent à un modèle de l'AEnEC puisqu'elles sont alors dispensées des prescriptions cantonales de détail. Elles peuvent ainsi économiser de l'énergie dans les secteurs de leur exploitation présentant le plus fort potentiel.

ÉCONOMIE RÉUSSIE ET MOTIVÉE

Pour M. Cavelti, le succès obtenu par la mise en œuvre des premiers objectifs d'économie est impressionnante et motivante. Par exemple, le remplacement du chauffage conventionnel à combustion de mazout et de gaz par un chauffage au gaz combiné à une pompe à chaleur se solde par 60 % d'économie en énergie de chauffage.

Prochaine étape : les corps d'éclairage installés il y a 20 ans seront changés. Les nouveaux éléments, plus économes, seront actionnés par des capteurs, ce qui empêche de gaspiller du courant toute la journée. La lumière ne s'allume que lorsqu'il y a le besoin. Les capteurs commanderont aussi automatiquement les stores, ce qui diminue la quantité d'énergie nécessaire pour la climatisation. Au total, le nouvel éclairage réduira les besoins en énergie de 53 000 kilowattheures par an. Cette seule mesure allègera la facture énergétique annuelle de Cavelti de 8600 francs.

OBSERVATION DE TOUTE LA CHAÎNE DE PRODUCTION

« De nos jours, la productivité est l'alpha et l'oméga si l'on veut rester concurrentiel. Or l'augmenter par des moyens techniques fait grimper presque automatiquement les besoins en énergie malgré l'efficacité énergétique accrue de chacun des éléments de l'installation », concède M. Cavelti.

Il est donc nécessaire d'examiner l'ensemble de la chaîne de production. La question de la durabilité se pose aussi pour le papier. Aujourd'hui, les papiers portent à 80 % le label FSC, attestant qu'ils produits de la manière la plus respectueuse possible de l'environnement socialement →

responsable et économiquement viable. Mais là encore, on ne fabrique pas du papier sans consommer des ressources. Il faut donc réduire le volume de papier perdu. En effet, M. Cavelti explique que 20 à 25 % du papier ne va pas au consommateur final : il passe directement au papier à recycler durant la préparation de l'impression et le réglage des machines. Réussir à réduire la quantité de ces pertes aurait une incidence économique et écologique immédiate. « Ici aussi, la structure des processus et la motivation des collaborateurs et collaboratrices jouent le rôle principal. »

→ www.cavelti.ch

ÉCONOMIES

Au total, trois paquets réunissant 19 mesures sont mis en œuvre. Le premier paquet de mesures se traduira d'ici 2015 par une économie d'énergie de 141 700 kWh/an.

- Remplacement du chauffage à gaz par un système avec pompe à chaleur : 70 000 kWh/an
- Renouvellement de l'éclairage des locaux de production et des bureaux : 53 000 kWh/an
- Optimisation du réglage des températures pour les étapes de pré-impression et relèvement des températures de refroidissement du local serveur : 10 500 kWh/an

À VOUS LES ÉCONOMIES

Grâce à l'AEnEC, Cavelti SA économise de l'énergie et des coûts. Toute entreprise peut réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO_2 en prenant des mesures rentables pour améliorer sa performance énergétique. Pour exploiter vous aussi pleinement le potentiel de votre entreprise, prenez contact avec nous.

+41 44 421 34 45
info@enaw.ch

Cavelti SA est suivie par Theo Schilter, conseiller AEnEC

Entretien avec Andreas Cavelti

« NOTRE POTENTIEL D'ÉCONOMIE RESTE TRÈS IMPORTANT. »

Dans votre entreprise comme ailleurs, économiser de l'énergie commence en éteignant la lumière ?
C'est une position de principe, adoptée pour sensibiliser chaque personne, chaque collaborateur, chaque collaboratrice. Ce thème n'est pas une nouveauté pour nous. Nous nous étions également engagés en ce sens puisque nous avions amélioré notre management environnemental et obtenu la certification. Nous veillons à ce que chaque collaborateur ou collaboratrice œuvre en direction des objectifs annuels. Pour cela, les déplacements de celles et ceux qui sont en service externe doivent également être le plus écologiques possible, et non pas battre des records de chevaux-vapeur. Il s'agit d'une attitude générale face à la vie.

Formation et sensibilisation sont donc au cœur de toute stratégie d'économie d'énergie ?
En tout cas, investir dans des technologies économes et respectueuses de l'environnement n'est pas suffisant. Si on n'arrive pas à faire adhérer les collaborateurs et collaboratrices, les investissements apportent peu. La motivation du personnel est indispensable pour assurer l'efficacité énergétique dans toute l'exploitation.

Vous aviez déjà accompli un grand travail préparatoire avant de vous décider pour le modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). En conséquence, a-til été plus difficile d'atteindre des objectifs d'économie supplémentaires ?

ANDREAS CAVELTI
Directeur
Cavelti SA

Même si nous devons bien sûr atteindre les objectifs prescrits, je n'imagine pas que l'on nous sanctionnerait si nous restions légèrement en dessous. Il s'agit en premier lieu de prouver les efforts que nous fournissons. Par ailleurs, j'estime de toute façon qu'il nous reste un fort potentiel d'économies.

Quelles expériences avez-vous faites au fil du processus de conseil proposé par l'AEnEC ?
Il ne fait aucun doute qu'il est précieux d'être soutenu par une personne extérieure, qui connaît d'autres entreprises et dispose d'une vaste expérience. Elle visite nos locaux avec un regard complètement différent, y voit des possibilités d'optimisation qui nous ont échappé auparavant en dépit de toute notre attention. Pour cette raison, je ne peux que recommander très vivement de se faire conseiller par l'AEnEC.

Vos clients se préoccupent-ils aussi d'écologie ?
L'entretien avec le client peut aussi être dirigé dans ce sens : faire le bien et en parler ! Je constate en tout cas que de nombreux clients sont intéressés et donnent un certain poids aux critères écologiques dans leur décision.

ARTICLE SUR LES GROS CONSOMMATEURS

Les entreprises grosses consommatrices d'énergie, qui utilisent annuellement plus de cinq gigawattheures d'énergie thermique et/ou plus d'un demi-gigawattheure d'électricité peuvent être contraintes, sur la base des lois cantonales sur l'énergie comme c'est le cas pour Saint-Gall, d'améliorer l'efficacité énergétique de leur exploitation. En concluant une convention d'objectifs universelle auprès de l'AEnEC, ces entreprises sont dispensées des prescriptions cantonales de détail. En lieu et place, le canton leur impose une augmentation globale de leur efficacité énergétique.

ACTIFS
Des entreprises fières de leur performance énergétique :
www.aenec.ch/actifs
02/2015

RIGIPS SA RÉDUIT SES COÛTS EN AMÉLIORANT SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Entre 1990 et 2012, Rigips SA a réduit ses émissions de CO_2 de 25 % et amélioré son efficacité énergétique de 24 %. Elle vise maintenant une nouvelle réduction de 15 % de ses émissions de CO_2. Grâce à ces ambitieux objectifs et à sa participation à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), elle est parée pour l'introduction du modèle pour les gros consommateurs du canton de Berne.

Rigips SA produit des carreaux de plâtre massif sur trois sites.

Rigips est synonyme de construction à sec en plâtre, et l'inverse est tout aussi vrai. Rigips SA extrait en Suisse des roches pour les transformer en carreaux de plâtre massif pour la construction à sec. Elle dispose de ses propres carrières à Granges (VS) et à Leissigen, au bord du lac de Thoune. Après préparation, les matériaux sont transformés en carreaux de plâtre massif sur l'un des trois sites de production du pays. En Suisse, ces produits sont commercialisés sous le nom de marque ALBA.

CHACUN PEUT S'AMÉLIORER

Rigips SA a trois sites de production, situés dans le canton de Berne et en Valais. Sa plus grande usine est celle de Heimberg, près de Thoune. Marcel Sigrist, le directeur, est plutôt détendu pour parler d'efficacité énergétique : pour lui, les économies d'énergie sont une évidence et une nécessité. Technicien d'exploitation, il est responsable de la consommation d'énergie de toutes les usines de Rigips SA, où il travaille depuis bientôt dix ans. Trouver de nouvelles mesures d'économies d'énergie est un hobby à ses yeux. Les objectifs d'économies convenus par Rigips SA dans la convention d'objectifs conclue avec l'AEnEC sont d'ailleurs dépassés. Avec à la clé le remboursement de la taxe sur le CO_2, une récompense financière pour les efforts fournis. En 2015, le canton de Berne introduit l'article sur les gros consommateurs. « Cela ne me cause pas l'ombre d'un souci », explique Marcel Sigrist. En effet, la convention d'objectifs conclue avec l'AEnEC est reconnue par le canton.

TOUTES LES USINES SONT ALIMENTÉES AU GAZ NATUREL

Il y a sept ans, l'usine de Heimberg a investi dans un raccordement au réseau de gaz naturel. Fini les va-et-vient hebdomadaires de camions citernes remplis de mazout ! L'usine de Leissigen a fait de même en 2009. Le site de Granges quant à lui fonctionne depuis toujours au gaz naturel. Ces mesures d'amélioration ont permis à Rigips SA de réduire ses émissions de CO_2 de 3600 tonnes par an, ce qui représente une réduction de 25 %. Si elles émettent désormais moins de CO_2, les machines alimentées au gaz naturel sont également plus efficaces.

Dans la production, les plus gros consommateurs d'énergie sont les installations de séchage. Les carreaux de plâtre massif requièrent en effet une importante procédure de séchage après leur fabrication. « Ces installations consomment 70 % de toute l'énergie », précise Marcel Sigrist. Leur mise en service et leur arrêt sont particulièrement énergivores. Des processus entièrement automatisés entraînent le déclenchement d'une machine en cas d'incident. Or, l'élément déclencheur consiste très souvent dans un incident technique relativement simple, qui peut être réglé manuellement. Mais s'il est détecté trop tardivement, l'installation peut déjà être partiellement refroidie. Pour l'empêcher, Rigips SA a mis au point un système comparable à des feux de circulation. Les collaborateurs peuvent désormais intervenir dès qu'un feu passe à l'orange ou au rouge, pour régler le problème tout de suite. Banal en apparence, ce système a entraîné une réduction massive de la consommation d'énergie. Le contrôle continu des processus joue un rôle important, car il assure que cette mesure puisse continuer de déployer tous ses effets.

3600

tCO_2/an EN MOINS

Une série de mesures d'amélioration bien plus modestes s'y sont ajoutées, telles que le passage au LED, l'emploi de moteurs électriques classés 3 pour leur efficacité ou encore une formation régulière des collaborateurs dans le domaine de l'utilisation de l'énergie. Pour Marcel Sigrist, ces mesures vont tellement de soi qu'il préfèrerait éviter de les mentionner.

« OISEAUX RARES »

Rigips SA fait partie du groupe du modèle Énergie de l'AEnEC destiné aux « oiseaux rares ». Ce groupe rassemble les entreprises actives dans des secteurs très peu représentés en Suisse. La verrerie Glasi Hergiswil, la société des bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons ainsi que la compagnie ferroviaire BLS en font aussi partie. Ces participants bénéficient de leur partage d'expérience, un dialogue fructueux même pour des oiseaux rares, →

souligne Erich Kalbermatter, le chef de secteur et modérateur de l'AEnEC qui suit le groupe : « Il existe des points communs, surtout pour les processus thermiques de production et les processus de séchage et de chauffage à haute température. » Ces sujets sont également abordés dans les Forums de l'AEnEC, qui ont lieu chaque année. Marcel Sigrist s'y rend avec plaisir : « J'apprécie d'être tenu au courant des dernières évolutions techniques. » Les Forums et les échanges d'expérience au sein du groupe amènent les participants à réfléchir activement à leurs propres processus. Car il existe partout des potentiels d'amélioration – ou, selon la formule de Marcel Sigrist : « Chacun peut s'améliorer. Celui qui ne le fait pas doit ensuite assumer. »

→ www.rigips.ch

À VOUS LES ÉCONOMIES

Grâce à l'AEnEC, Rigips SA économise de l'énergie et des coûts. Toute entreprise peut réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de CO_2 en prenant des mesures rentables pour améliorer sa performance énergétique. Pour exploiter vous aussi pleinement le potentiel de votre entreprise, prenez contact avec nous.

+41 44 421 34 45
info@enaw.ch

Rigips SA est suivie par Erich Kalbermatter, conseiller AEnEC

MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE SUR LES GROS CONSOMMATEURS DU CANTON DE BERNE

Les entreprises dont la consommation annuelle dépasse 5 GWh pour la chaleur ou 0,5 GWh pour l'électricité sont considérées comme de gros consommateurs. En vertu de la loi sur l'énergie du canton de Berne, les gros consommateurs sont tenus de procéder à une analyse de leur consommation d'énergie et ils peuvent ensuite avoir l'obligation de prendre des mesures d'optimisation de leur consommation. Les exigences légales sont remplies pour l'entreprise qui a conclu une convention d'objectifs universelle (COU) avec l'AEnEC. La COU prend en compte le fonctionnement d'une entreprise et de son exploitation : l'entreprise peut atteindre ses objectifs d'efficacité énergétique en prenant des mesures d'amélioration qu'elle détermine elle-même.

Entretien avec Marcel Sigrist

« NOUS AVONS RÉUSSI À FRANCHIR LA PLUS GROSSE ÉTAPE EN PASSANT AU GAZ NATUREL. »

MARCEL SIGRIST
Directeur de l'usine de Heimberg et coordinateur énergie pour les usines Rigips SA

Quels produits novateurs Rigips SA fabrique-t-elle ?
Nos carreaux de plâtre massif au PCM (phase-change material) par exemple. Le mélange de plâtre contient de microbilles de cire qui se liquéfient ou durcissent en fonction de la température. La température ambiante est absorbée durant la journée et diffusée durant la nuit, d'où un équilibre thermique. Si l'on règle en conséquence les systèmes de climatisation, vous pouvez économiser de l'énergie.

Quels sont les défis qui attendent Rigips SA ?
C'est l'évolution des prix, sans aucun doute. La concurrence internationale évolue en permanence. Produire en Suisse comporte certains inconvénients. Nos concurrents sont pour la plupart dans l'UE et ils produisent meilleur marché. Néanmoins, ou pour cette raison, nous mettons au point des produits de grande qualité et très pratiques, pour lesquels les clients doivent se retrouver au niveau du prix.

Comment sensibilisez-vous vos collaborateurs aux économies d'énergie ?
Si les premières étapes ont déjà été réalisées et que les processus ont été modifiés, il s'agit surtout de conserver les acquis. C'est alors mon travail que d'être attentif et de rappeler à nos collaborateurs d'avoir la même attention. Non seulement la direction de l'entreprise doit lancer les mesures d'amélioration, elle doit aussi les suivre.

Où souhaitez-vous économiser encore de l'énergie dans votre usine ?
L'étape la plus importante, le passage au gaz naturel, est maintenant franchie. Mais il reste un fort potentiel, par exemple dans la technique pour les processus, les mesures et les réglages. Là, nous devons nous améliorer, pour mieux documenter nos flux d'énergie et pour être ainsi en mesure d'optimiser nos processus du point de vue énergétique. Ces dernières années, nous avons économisé énormément d'énergie en prenant des mesures d'amélioration grandes ou petites. Mais nous ne mesurons pas encore quels sont les effets de ces différentes mesures précisément.

COMMENT REMPLIR LES EXIGENCES DU CANTON DE BERNE

1. Annonce au canton de Berne de la variante choisie
2. Après le choix de la COU, inscription au modèle PME ou au modèle Énergie
3. Relevé des données énergétiques et des potentiels, saisie au moyen de l'outil de l'AEnEC relatif à la convention d'objectifs, élaboration des objectifs chiffrés et contrôle de plausibilité par l'AEnEC
4. Audit par des auditeurs indépendants désignés par la Confédération
5. Établissement de la version finale de la COU par l'AEnEC
6. Signature de la COU par l'entreprise et par l'AEnEC
7. Suivi annuel de la consommation d'énergie et des mesures engagées par rapport aux objectifs d'économie convenus

La gestion de l'énergie de l'AEnEC :

UNE MISE EN ŒUVRE SIMPLE EN SIX ÉTAPES

1 :

CHECK-UP ÉNERGÉTIQUE SUR PLACE

La visite sur place est la première étape du processus de gestion énergétique. Toutes les données énergétiques utiles sont recueillies. Les données servent d'abord à déterminer et à évaluer les potentiels d'économies, puis à élaborer des propositions individualisées de mesures d'amélioration.

2 :

MESURES D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PROPRES À L'ENTREPRISE

Un catalogue de mesures est élaboré avec l'entreprise. Chaque mesure d'amélioration doit être rentable. Pour les processus et la production, la durée du retour sur investissement est limitée à quatre ans au maximum. S'agissant du domaine du bâtiment, de la technique du bâtiment et de l'infrastructure, l'horizon maximal du retour sur investissement est de huit ans.

3 :

CONCLUSION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

Les objectifs de réduction des émissions de CO_2 et les objectifs d'amélioration de la performance énergétique sont fixés en fonction des mesures d'amélioration décidées. Ensuite, ils sont consignés dans une convention d'objectifs.

4 :

MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'AMÉLIORATION

Accompagnée et conseillée par son conseiller ou sa conseillère AEnEC, chaque entreprise réalise les mesures de manière autonome. Grâce à nos outils en ligne, la comptabilité énergétique est précise et facile à tenir.

5 :

SUIVI ANNUEL

Toutes les données utiles sont enregistrées. Nos outils informatiques permettent notamment de vérifier si l'entreprise maintient son cap par rapport aux objectifs fixés dans sa convention.

6 :

LABEL DE L'AENEC « CO_2 & KWH RÉDUITS »

L'entreprise obtient le label de l'AEnEC pour son engagement.

DE BONNES RAISONS DE PARTICIPER À L'AENEC

1. Réduction de la facture énergétique
2. Améliorations rentables et individualisées
3. Taxe sur le CO_2 et supplément réseau remboursés
4. Des allégements pour les grands consommateurs
5. Des produits et outils sur mesure
6. Une réalisation simple en six étapes
7. Un accompagnement et un conseil professionnels
8. Des échanges d'expériences entre entreprises
9. Des programmes d'appui incitatifs
10. Un atout pour votre image

AGENCE DE L'ÉNERGIE POUR L'ÉCONOMIE (AENEC)
Crêt 108a
2314 La Sagne
+41 32 933 88 55
info@enaw.ch
www.enaw.ch

ASSOCIATION SUISSE DE L´INDUSTRIE GAZIÈRE (ASIG)
Chemin de Mornex 3
1003 Lausanne
+41 21 310 06 30
asig@anti-cluttergaz-naturel.ch
www.gaz-naturel.ch

LA GESTION DE L'ÉNERGIE PAR ET POUR L'ÉCONOMIE. DEPUIS 2001.

Version : mars 2017